

# Des entreprises aux côtés de l'Écomusée

**Brec'h** — Afin de contribuer à la restauration des chaumières de Saint-Dégan, le Club de mécènes du patrimoine en Bretagne a décidé de lui apporter un soutien financier de 25 000 €.

## Patrimoine

Labellisé « Musée de France » et géré par l'association Nature et traditions du pays d'Auray, l'Écomusée de Saint-Dégan, dont la Région est partenaire, existe depuis 1969.

« L'Écomusée accueille 10 000 à 15 000 visiteurs par an, notamment des scolaires, qui viennent y découvrir la vie rurale avant 1950, le lien entre les habitants et leur territoire, ainsi que le patrimoine du pays d'Auray », explique Pierre Godefroy, président de l'association.

À l'intérieur des fermes conservées dans leur authenticité et présentées dans leur environnement initial, les collections d'ethnologie sont mises en valeur par des visites et animations organisées par l'Écomusée, qui endosse un rôle à la fois social, éducatif et touristique. Il fait revivre les gestes anciens, les savoir-faire et les traditions populaires.

### Une des longères fermée

En 2010, une des longères du XIX<sup>e</sup> siècle a été fermée au public et des travaux de restauration de l'ensemble des toitures des chaumières, dont le montant de l'ensemble s'élève à près de 70 000 €, ont été décidés. « La durée de ces réfections nous permettra de réaliser des chantiers



Une convention de mécénat a été signée vendredi, et un chèque de 25 000 € a été remis à l'Écomusée par le Club des mécènes du patrimoine en Bretagne.

patrimoine sur plusieurs années et de contribuer, ainsi, à l'animation et à la transmission des savoir-faire », poursuit Pierre Godefroy.

### Une volonté de soutenir

« Afin d'accompagner l'association Nature et traditions du pays d'Auray, nous avons décidé de lui apporter un soutien financier de 25 000 €, soit 35 % du montant des travaux », précise Gérard Brégent, président du Club de mécènes du patrimoine en Bretagne.

### Un club de 15 entreprises

Créé en juillet 2016 sous l'égide de la Fondation du patrimoine, ce club, dont la Région est également partenaire, regroupe 15 entreprises désireuses de s'engager dans la préservation du patrimoine de la région. « Cette année, c'est à la restauration des chaumières que nous avons choisi de contribuer », ajoute Gérard Brégent.

### Une convention signée

Une convention de mécénat a donc

été signée vendredi à l'Écomusée par Gérard Brégent, Jean-Pierre Ghuysen, délégué régional de la Fondation du patrimoine Bretagne, et Pierre Godefroy, en présence d'Olivier Cojan, premier adjoint. Un chèque de 25 000 € a été remis à l'Écomusée. « Les travaux de réfection de la toiture de la chaumière vont pouvoir débuter sous la direction de Mickaël Delagrée, maître d'œuvre, et de Paul Rambaud, spécialiste des charpentes à l'ancienne », précise Pierre Godefroy.